

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur le rôle du chef de l'Etat dans le respect des institutions ainsi que sur l'importance de la justice sociale pour le rassemblement des Français, à Digne, samedi 22 août 1987.

Monsieur le président,

- Mesdames et messieurs

- Mes chers amis,

- C'est pour moi une véritable joie que de me trouver à Digne et dans cet hôtel du département, d'y rencontrer quelques visages connus depuis longtemps, ceux de l'amitié constante, et tant d'autres, des jeunes venus de ce département dans l'ensemble de ses diversités. Cela me permet de m'exprimer devant vous, et quand je m'exprime devant des Français comme vous, je m'exprime devant la France.

- Je vous remercie monsieur le président du Conseil général de votre invitation. Elle est déjà très ancienne et j'avais quelques remords d'avoir tant fait attendre la réponse : celle du 22 août. Il n'avait pas été facile de moduler l'emploi du temps. Nous y sommes arrivés, profitant de ce mois d'août chaleureux où je retrouve, comme il convient, le beau ciel de Provence.

- J'ai été sensible à votre accueil, comme je viens d'être sensible à vos propos, à vos paroles. Je vous connaissais monsieur le président du Conseil général comme un homme scrupuleux, très soucieux de l'intérêt public et je vois en plus, par la qualité de votre exposé, la manière dont vous savez examiner les problèmes qui sont soumis à votre compétence. Laissez-moi y ajouter l'agrément personnel que je trouve à vous rencontrer dans ces circonstances.

- J'étais tout à l'heure à l'hôtel de ville, en construction, je suis maintenant à l'hôtel du département qui achève sa construction. C'est dire que l'on bouge à Digne et dans les Alpes de Haute-Provence. On essaie de construire, pas simplement des murs, encore faut-il souvent commencer par des murs ! Mais on bouge pour construire l'avenir proche qui commence au moment même où je m'exprime, qui va se dérouler maintenant pour les générations nouvelles et pendant longtemps sur les bases qui auront été édifiées aujourd'hui. Et je souhaite bonne chance aux populations des Alpes de Haute-Provence et de Digne. Je leur souhaite bonne chance pour que partout où ils exercent leurs activités, partout où ils vivent, où se développent leurs familles, où se rencontrent les êtres qui leur sont chers, ils trouvent, grâce à leur effort commun, plus d'espoir et plus de joie.

- Vous êtes ici un vieux pays, très typique. Les habitants de ce département ont un caractère que l'on connaît bien au-delà, que l'on connaît un peu partout dans le monde. Encore ne fallait-il pas que la substance même de cette région se perdît en essaimant les filles et les fils capables d'apporter le talent de leur esprit, le talent de leurs mains, trop loin de chez eux. Il faut donc créer sur place tous les moyens de retenir, d'intéresser et de produire, d'équiper, d'organiser les liaisons avec l'extérieur et qui feront de plus en plus de ce département, l'un de ceux que l'on aimera connaître, visiter, où l'on aimera s'installer.

- Vous y avez contribué monsieur le président et je vous en félicite, comme vous-mêmes mesdames et messieurs les élus présents dans cette salle. Je vous apporte les remerciements du pays tout entier, dont vous êtes une partie vivante. J'imagine bien qu'un tel hôtel du département

ne s'est pas fait tout seul. Il a fallu des crédits et d'abord avoir la conception et la volonté de la mener plus loin, jusqu'à l'achèvement. Il a fallu faire appel à des talents et à des compétences multiples, des architectes, des corps de métiers, des services municipaux, départementaux et sans aucun doute l'Etat sans lequel il serait difficile, l'harmonie est toujours à trouver, de mener à bien une -entreprise nationale, l'-entreprise de la nation.\

La loi de décentralisation, dont vous avez parlé monsieur le président, je la résume en un mot : il fallait, et c'est je le pense l'oeuvre importante de la précédente législature, dessiner un nouveau visage interne de la France, de l'organisation de la République, autour d'un maître-mot "la responsabilité". Est-ce que les élus devaient être tenus en lisière et en tutelle ? Après tant de décennies où la République s'est affirmée et affermie, les élus qui font la vie de la République, la vie quotidienne, étaient-ils ou n'étaient-ils pas capables d'assumer eux-mêmes la plupart des responsabilités qui relevaient du territoire dont ils ont la charge ? Pendant des siècles la France a cherché son unité en centralisant. Je ne dis pas qu'elle ait eu tort. Il fallait qu'elle soude, et parfois rudement, les fractions qui avaient parfois la tentation d'obéir à des forces centrifuges et puis le moment est venu, l'éducation, l'école laïque partout, la langue française, la rapidité des communications et aussi tout autour le développement du monde entier, la France dans l'Europe : il convenait de faire que chaque citoyenne, chaque citoyen, où il se trouve, devienne plus encore responsable. Et qu'est-ce que c'est que la responsabilité, sinon, je l'ai souvent répété, je le dis encore de toute ma conviction, une forme supérieure de la liberté. J'ai moi-même présidé une assemblée départementale dans mon département de la Nièvre pendant 17 ans, j'ai appartenu pendant 32 ou 33 ans à cette même assemblée, j'ai pu voir les évolutions, prévoir les évolutions nécessaires et j'ai donc demandé à la majorité de l'époque de prendre les dispositions législatives qui correspondraient à ce puissant effort, la diversité dans l'unité, la responsabilité dans l'effort collectif. C'est cela la décentralisation. Nous y sommes parvenus et cela reste à parfaire, car il est bien évident qu'aucune oeuvre n'est jamais achevée. Mais je sais bien, mesdames et messieurs les élus, que vous êtes parfaitement capables de réussir, vous en avez déjà fait la démonstration.

- Je voudrais seulement qu'un effort comparable fût accompli pour ce que l'on appelle, pardonnez les expressions un peu lourdes ou bureaucratiques, la déconcentration. Si la décentralisation consiste à donner des pouvoirs et des compétences aux représentants du peuple, la déconcentration consiste à rétrocéder, de la part du pouvoir central, un certain nombre de ses compétences, qui l'alourdissent alors que l'on n'a pas besoin de tout faire et tout voir, de rétrocéder à une fraction de lui-même, à ses représentants départementaux ou locaux, toute une série de décisions à prendre, de compétences nouvelles qui permettent alors, sur place, par la relation directe entre l' élu et le représentant de l'Etat, de gagner beaucoup de temps, d'efficacité et finalement de mieux voir les problèmes tels qu'ils se posent. Il faut donc que la déconcentration marche du même pas que la décentralisation. Les différents gouvernements que j'ai connus au cours de ces dernières années s'y sont appliqués, le gouvernement de M. Mauroy, celui de M. Fabius. Le gouvernement de M. Chirac se trouve devant le même problème. Ce n'est pas un problème de politique particulière, c'est une certaine idée de la République et j'espère que cet effort de déconcentration sera lui aussi mené comme il faut à son terme.\

Voilà, nous avons encore quelques moments. Que peut dire le Président de la République à des citoyens rassemblés pour le recevoir, une fois dites les paroles d'amitié et d'accueil, de joie d'être ensemble, joie que je n'ai jamais cessé d'éprouver depuis le premier jour de ma vie publique, il y a plus de quarante ans.

- Depuis la première fois que j'ai été l' élu du peuple je n'ai jamais cessé de la ressentir et je suis sûr, mesdames et messieurs les élus, que vous comprenez ce que je dis. C'est le contre-poids, l'équilibre des peines, des soucis, parfois des angoisses, parfois des échecs, souvent de l'incompréhension dont on est entouré lorsque l'on veut agir selon sa conviction. Mais au total, vous mesurez, dans ces murs, quand vous voyez cette ville et vous dans vos cantons ou dans vos communes, dans toute la Provence et particulièrement dans ce département des Alpes de Haute-Provence, vous sentez bien ce que je dis, la dignité d'un élu.

- Eh bien moi, mon rôle, puisque je suis aussi un élu des Français, simplement il y en a un peu

plus, puisque je continue d'être le représentant des Français, c'est de vous indiquer quelques points qui me paraissent primer, prévaloir sur le reste, ce n'est pas toujours la même chose, c'est souvent la même chose, mais une nation doit se pénétrer de quelques vérités essentielles si elle veut pouvoir assurer sa pérennité.\

A quoi me suis-je appliqué, spécialement au cours de ces dix-huit derniers mois, mais aussi depuis six ans et demi ? A faire vivre les institutions, c'est-à-dire à faire respecter la loi commune, quoi qu'on en pense. Je n'ai pas voté pour cette Constitution, tout le monde le sait, je n'avais pas voté non plus la précédente, cela doit être une forme de caractère. Je suis un citoyen qui exerce son esprit critique mais, quand le peuple a décidé, on peut penser qu'il s'est trompé et dans ce cas-là, c'est à lui, le peuple, qu'il faudra s'adresser pour réformer, pour changer. Lui seul peut détruire ce qu'il a construit ou changer pour un nouvel édifice. Tant que la loi c'est la loi, la loi commune, celle qui nous réunit, celle qui nous permet de vivre ensemble, de ne pas laisser les passions, les antagonismes, les querelles prendre le pas sur l'intérêt de la nation, cela commence par le respect de la loi commune. Chacun, bien entendu, applique cette loi suprême, nos institutions, à sa manière, avec son tempérament, et puis aussi en raison des circonstances. Les volontés populaires ne sont pas immuables, j'ai eu l'occasion de m'en apercevoir et croyez-moi, je ne suis pas le dernier, c'est l'histoire de la République. Je me suis donc efforcé de préserver la paix civile, une bonne entente de fond entre les Français pour qu'ils ne se laissent pas seulement emporter par leur tempérament, ou leurs convictions particulières et qu'ils mettent, dans le fond commun de la République et de la nation, ce qui est en effet commun à notre histoire, ce qui est notre intérêt collectif, notre vérité nationale. Dans l'histoire des peuples, sur la terre, il y a la France et il y a les Français. Lequel d'entre nous ne voudrait pas assurer à ces Français et à leur France le meilleur rang possible, au gré de nos talents, de nos capacités, de nos ambitions.

- Eh bien je fais comme vous, c'est ce que je recherche et il existe dans les institutions de la République, des règles permanentes, ce qu'on appelle des principes, des droits fondamentaux. Il faut les respecter avec la plus grande vigilance. Et puis il y a des intérêts, ceux du pays, face à l'extérieur, amis ou menaçants. Il y a les moyens de notre défense pour assurer notre sécurité et notre rang. Il y a le souci nécessaire de rendre à chacun son dû, de faire que la démocratie soit vécue et pour qu'elle soit vécue il convient que chacune et que chacun ne se sente pas frappé, en plus de tout ce qui peut abîmer une vie, les chagrins personnels, les rigueurs de la nature, la maladie, la séparation, que ne s'y ajoute pas l'injustice, ou l'inégalité criante qui ne serait due qu'à une mauvaise organisation sociale.

- Alors, pour respecter les institutions, il faut les appliquer. Ce n'est pas toujours très commode parce que chacun n'a pas tout à fait la même opinion sur la façon de faire. Moi je pense, j'ai toujours pensé, qu'il fallait de l'autorité. Il n'y a pas d'Etat sans autorité. Mais il ne faut pas non plus avoir la manie de l'autorité au point d'ignorer qu'un peuple est fait de volontés multiples et qu'il existe des institutions qui ont pour charge, les unes de voter la loi, les autres de gouverner et, à tous les niveaux et à tous les degrés, d'administrer dans un même pays.

- Vous me direz c'est simple ! Pas tant que cela, mais enfin la définition vient tout naturellement à l'esprit, le reste est une affaire de pratique. Mais j'ai le sentiment d'avoir pu éviter au pays des crises inutiles. C'est déjà quelque chose dont nous pouvons tous nous réjouir, sans ôter quoi que ce soit à la vie démocratique qui veut que les conceptions, les pensées, les projets divers et parfois antagonistes puissent s'affirmer, parce que ça c'est la liberté de l'esprit, c'est la liberté d'expression, c'est le droit fondamental de toute démocratie.\

Je vous dirai, en deuxième point, que s'il convient de respecter les institutions et donc de respecter chacune des institutions et puis ceux qui les représentent, ou qui les assument, et plus encore les principes qui les inspirent, il faut aussi que nous nous associons, mesdames et messieurs, mes chers concitoyens, pour qu'ensemble nous fassions retrouver bonne santé à la France. Elle subit l'effet de crises sévères et depuis longtemps, qui le plus souvent viennent d'ailleurs car le monde est un monde ouvert malgré tout et ce qui se passe ici ou là se répercute un peu partout. Et puis il y a les données propres à la France. Il y a d'ailleurs là, en fondement, un pays solide, un peuple actif, intelligent et qui peut être généreux. C'est une donnée sans

un pays solide, un peuple actif, intelligent et qui peut être généreux. C'est une donnée sans laquelle on ne pourrait rien faire et moi je suis fier des Français, mais il y a les circonstances et les circonstances il faut savoir les dominer, donc retrouver une meilleure santé, meilleure santé économique, meilleure santé sociale, meilleure fraternité. Il faut que chacun s'applique à comprendre là où il est, où il travaille que quelques règles s'imposent partout.

- La première, et cela concerne d'abord l'Etat, mais vous êtes aussi partie prenante, mesdames et messieurs les conseillers généraux et maires, il faut d'abord former, former les filles et les garçons pour les métiers qu'ils feront en sachant à l'avance que les métiers qu'ils feront ne seront pas forcément ceux que nous connaissons aujourd'hui, mais on en connaît les techniques. Assez d'expériences dans le monde nous enseignent le chemin à suivre et comme nous disposons d'un remarquable corps enseignant dans toutes ses variétés, et bien nous avons les instruments. Allons-y, formons les filles et les garçons et continuons de nous former à travers les différentes époques de notre âge. Il n'y a pas de moment d'arrêt pour la recherche de l'esprit jusqu'à la mort. La vie est toute puissante et qu'est-ce que la vie sinon création, invention, foi en soi et dans le destin de l'homme. J'insiste donc sur ce point, il faut consacrer le maximum d'efforts pour former et puis aussi bien entendu pour être au courant de ce qu'impose la modernité. On ne peut pas non plus s'enfermer derrière ses frontières en disant je me débrouillerai tout seul, alors qu'arrivent d'un peu partout des produits qui seraient capables de tout envahir si nous n'étions pas, nous, capables en revanche non seulement de fabriquer des objets pour les Français mais aussi de fabriquer des objets désirables pour l'ensemble des consommateurs du monde. Donc il faut former et il faut constamment avoir l'esprit inventif : créer, inventer, moderniser. Et c'est vrai pour chaque génération et vous verrez mesdames et messieurs, et surtout vous, les plus jeunes, que vous aurez à vous poser ces problèmes dans dix ans, dans vingt, dans trente ans, toujours. La force des habitudes, la sclérose des institutions, tout cela empêche souvent d'aller de l'avant. Il faut donc avoir l'esprit plein de volonté, d'inventions, je dirai presque de jeunesse parce que la jeunesse c'est justement cela, quelque âge qu'on ait, c'est la jeunesse de l'esprit, c'est-à-dire la curiosité de l'esprit et la capacité de saisir les problèmes tels qu'ils se présentent à l'intelligence et aux yeux.\

` Suite des propositions pour une "meilleure santé économique" `

- Et puis il faut savoir investir. Tant de gens de qualité, lorsqu'ils ont accumulé ou réussi à accumuler une richesse nouvelle, se dispensent d'investir cette richesse nouvelle dans des productions nouvelles, de chercher à conquérir des marchés nouveaux en améliorant leur propre production. L'Etat lui aussi doit bien entendu favoriser cet investissement en allégeant ses charges mais investir c'est tout simplement, à l'heure présente, préparer l'avenir. Si on s'enferme et si on s'assoit sur ce que l'on a déjà fait, en disant ça suffit comme ça, le peuple qui tiendrait de langage serait un peuple perdu dans la compétition mondiale, d'autant plus que nous sommes en Europe, une Europe qui se forme, qui se constitue. Nous sommes douze pour l'instant, à l'intérieur de l'Europe géographique et historique, au milieu d'un monde où tout va vite, en particulier les communications. Il faut avoir un peuple ouvert, prêt à franchir les grandes étapes, celles que j'ai voulues, que j'ai signées, engagées, en 1985 pour l'ouverture de toutes les frontières en 1992, et il faut être prêts, mesdames et messieurs, et cela ne peut pas être un thème de politique particulière ou partisane, cela ne peut être que l'effort d'un peuple, effort auquel je vous convie.\

Bonne santé sociale ! Elle sera retrouvée pour partie dès lors que l'activité économique aura retrouvé le rythme auquel elle peut atteindre, par les moyens que je viens d'indiquer et par quelques autres. C'est en créant de nouvelles richesses qu'on peut mieux les répartir. C'est comme cela que l'on saura peu à peu vaincre les données cruelles du chômage, et ne pas s'exposer à en connaître de nouvelles du type de celles que nous vivons depuis 1973.

- Il faut donc une économie qui marche, des chefs d'entreprises qui aient de l'audace et qui n'aient pas d'entraves inutiles ou dangereuses pour continuer d'avancer, qui aient aussi le sens de leurs responsabilités car une entreprise c'est tout le monde, tous ceux qui prennent part à cette entreprise, pas simplement le capital. Et il faut que l'effort de la nation soit justement réparti. Là-dessus, je me permets d'insister. Il faut que tous les Français soient saisis de cette

question majeure : tant d'efforts demandés à notre peuple, tant de dangers à affronter, tant de concurrence qu'il faut gagner et si toutes les Françaises et tous les Français, les individus et les familles, les groupes sociaux dans leur ensemble, les petites et les grandes régions n'ont pas le sentiment qu'elles auront leur juste part au progrès national, leur juste part à l'enrichissement général, si ces bienfaits du travail commun sont confisqués par quelques-uns, individus, groupe social, région privilégiée, alors vous casserez l'élan ! Le sentiment d'être injustement traité, de ne pas recevoir la part correspondante à son travail, cela ronge, non pas par un sentiment, qui serait fâcheux, d'envie, de jalousie, mais surtout par le sentiment qu'une société injuste n'est pas une société où l'on puisse vivre, espérer, et finalement travailler comme il faut. Il faut donc, pour le retour à une bonne santé, non seulement une économie bien conduite, qui commence par la formation des femmes et des hommes, et donc par la création et par le renforcement d'un excellent corps enseignant, meilleur encore et mieux servi, pour mieux servir, mais encore une justice sociale, une égalité qui interdira de voir le plus fort être plus fort demain tandis que les plus faibles seront plus accablés. C'est une ligne indispensable de toute action politique pour les années qui viennent si l'on veut que la France occupe le rang qui lui revient. Il faut aussi faire appel au meilleur de l'homme, savoir un peu mieux partager l'effort et le profit de l'effort. Je ne sais pas ce qu'il y a de mieux finalement ? Est-ce qu'on ne se sent pas mieux dans sa peau quand ça marche bien comme ça, que lorsqu'on a le sentiment de fonder sa puissance sur l'injustice et donc sur la faiblesse des autres ?\

Oh, il intervient aussi d'autres éléments sur lesquels je n'insisterai pas à l'heure qu'il est : le développement démographique de la France, car nous avons besoin d'enfants plus nombreux pour qu'ils puissent assurer un harmonieux développement des âges et de la solidarité sociale et nationale, sans ajouter que ce sont les générations nombreuses qui sont les générations fortes, productrices, créatrices et qui produisent c'est vrai les plus grands artistes. Dans tous les domaines, les plus grands créateurs, ce sont les générations fortes, nombreuses qui font faire des bonds en avant à des pays que l'on dit vieux et qui ne le sont pas puisqu'ils se renouvellent constamment.

- Parmi ces éléments et ce sera le dernier que je traiterai, il y a le refus de céder à cette tendance à l'exclusion, à l'élimination, à ces tentations tout à fait vulgaires, pas réfléchies, contraires à notre histoire, du racisme, du refus, bien entendu tout cela devant s'inscrire dans l'application de nos voies démocratiques qui doivent être reconnues par tous et par tous ceux qui veulent prendre part à la vie de notre société.

- Il ne faut pas éliminer, il faut chercher toujours à réunir et à rassembler. L'affirmation de soi, je n'y manque pas, j'ai l'impression que cela se remarque et cela ne fait pas toujours très plaisir mais je n'y manque pas et je n'y ai pas manqué, je n'y manquerai pas. La voie que je me suis tracée, il n'est pas né celui qui m'en fera changer. Oh, dans une proportion raisonnable, car j'aime écouter les conseils et lorsque je reconnais que la raison est chez l'autre, à la raison je donne raison. Mais l'idée que je me fais d'une société française plus fraternelle, plus harmonieuse, plus productive, plus inventive, me conduit à me réjouir lorsque l'occasion m'est donnée comme aujourd'hui d'en parler à des Françaises, à des Français, dans des lieux qui marquent bien, monsieur le Président du Conseil général, cette volonté qu'avant moi vous avez exprimée et démontrée puisque nous sommes là, dans un édifice nouveau.

- Si nous savons faire tout cela, mesdames et messieurs, nous saurons tout autant défendre la place de la France dans le monde, assurer sa présence, servir la paix, dire oui sans regret et sans restriction mentale, dire oui au désarmement, dès lors que ce désarmement est général, dire oui à la paix, à tout ce qui peut faire baisser les tensions meurtrières dans le monde, tout en tenant notre place, tout en défendant nos justes intérêts et notre honneur national, qui n'est pas une donnée qui puisse être négociée.

- Je me souviens que de grands républicains, depuis la fin de l'autre siècle, avaient fondé toute leur doctrine et leur action sur trois thèmes : désarmement, arbitrage, sécurité collective. Cela reste d'actualité et pour les conflits locaux régionaux comme pour les menaces qui pèsent sur le monde tout entier.\

Voilà je vous en ai trop dit, mesdames et messieurs. Disons simplement que j'ai saisi vraiment ces quelques instants de choix que vous m'avez offerts pour vous parler du fond du coeur et pour dire aux Français que, bien au-delà de ces murs, ils m'entendront, qu'ils ne se laissent pas assourdir par tous les petits cliquetis ici ou là, qui ne méritent pas attention, ce que je veux leur dire, ce matin, à Digne, dans les Alpes de Haute-Provence, dans cet hôtel du département. Ils comprendront très bien, ils ne feront pas le mélange, ils ne penseront pas que c'est parce que demain, après-demain, au mois de mai... Je vais même vous dire quelque chose qui paraîtra peut-être à certains excessif, je crois bien que je suis à peu près le seul à être indemne de ce genre de maladie.

- Monsieur le président, mesdames et messieurs, continuons notre travail, ouvrons les esprits et les coeurs, rassemblons là où il faut rassembler, vivons pleinement notre démocratie, soyons responsables, et je pourrai vous dire, et d'autres après moi pourront vous dire, avec l'assurance de ne pas se tromper, ce que je prononce gravement maintenant :

- Vive le département des Alpes de Hautes-Provence,
- Vive Digne,
- Vive la République,
- Vive la France !\